

Au sujet de la FEO et de ses filiales

NOUS LES ENSEIGNANTES ET LES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO



Janvier 2014



**Fédération des enseignantes et
des enseignants de l'Ontario**

1300, rue Yonge, 2^e étage

Toronto, ON M4T 1X3

416.966.3424, 1.800.268.7061

Télécopieur : 416.966.5450

www.otffeo.on.ca

1

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

(FEO) est devenue l'association professionnelle du personnel enseignant de la province avec l'adoption de la Loi sur la profession enseignante, en 1944. Aux termes de cette loi, tous les membres du personnel enseignant sont tenus de faire partie de la Fédération pour obtenir l'autorisation d'enseigner dans les écoles financées par les fonds publics de l'Ontario. La Fédération compte quatre filiales : l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens, la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario, l'Association des enseignantes et des enseignants catholiques anglo-ontariens et la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario.

La plupart de ces filiales avaient déjà constitué des associations volontaires 20 ans avant l'adoption de la Loi sur la profession enseignante, en 1944. Les enseignantes et les enseignants convenaient de la nécessité d'une Fédération qui serait reconnue par les autorités provinciales comme l'association professionnelle de tout le personnel enseignant de l'Ontario, et c'est à leur demande que la *Loi sur la profession enseignante* a été adoptée.

Organisation

En juin 1944, après l'adoption de la Loi, des représentantes et des représentants élus des filiales se sont réunis pour procéder à l'organisation de la Fédération et pour rédiger les mesures réglementaires qui seraient adoptées en vertu de la Loi sur la profession enseignante. Il avait été convenu que les associations volontaires qui existaient avant l'adoption de la Loi conserveraient leur autonomie au sein de la nouvelle fédération.

Chaque filiale fonctionne d'après sa propre constitution et délègue des représentantes et des représentants au Conseil d'administration de la FEO, l'organisme qui régit la Fédération.

Conseil d'administration

Un conseil d'administration composé de 40 membres s'occupe des questions qui concernent tout le personnel enseignant de la province. Le Conseil d'administration se réunit au moins trois fois par année; le Bureau de la Fédération, qui est composé de 12 membres élus par le Conseil d'administration et la secrétaire-trésorière, se réunit actuellement dix fois par année.

Représentation

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est l'intermédiaire officiel entre le personnel enseignant de la province et la ou le ministre de l'Éducation. Ses représentantes et ses représentants rencontrent régulièrement les fonctionnaires du ministère de l'Éducation pour discuter avec eux des questions liées à l'éducation ou des problèmes de nature professionnelle. La FEO est membre de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) et elle envoie une délégation aux conférences provinciales, nationales et internationales sur l'éducation. Elle nomme des représentantes et des représentants aux comités établis par le ministère de l'Éducation et par divers autres organismes à vocation éducative.

La FEO est membre de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants et elle envoie une délégation aux conférences provinciales, nationales et internationales sur l'éducation.

Comités

Les comités permanents mentionnés dans le règlement se composent d'un membre de chacune des filiales. Les comités relèvent du Conseil d'administration, qui peut accepter ou rejeter leurs recommandations ou renvoyer la question aux comités pour qu'ils en fassent une étude plus approfondie, ou encore soumettre la question aux filiales avant que la FEO prenne une décision finale. D'autres comités peuvent être nommés à l'occasion par le Conseil d'administration et par le Bureau, selon les nécessités du travail de la Fédération. Chacun de ces comités se compose d'au moins un membre de chacune des filiales.

Cotisation de la FEO

Le travail de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est entièrement financé par les cotisations de ses membres. Le Conseil d'administration approuve la cotisation payable à la FEO, tandis que la cotisation de la FCE est approuvée à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de cette fédération.

Les filiales perçoivent leur cotisation et celle de la FEO. Elles versent à la FEO la cotisation qui lui revient selon un calendrier établi. La cotisation de la FEO à la FCE est versée exclusivement au nom des filiales membres de la FCE.

Forum du curriculum de la FEO

Le Forum du curriculum de la FEO a été créé pour favoriser les interactions professionnelles entre les associations-matières et d'intérêt spécial et entre ces associations et la FEO. Il sert également de lien entre ces associations et le ministère de l'Éducation.

Les membres du Forum du curriculum de la FEO sont la FEO, ses filiales et une cinquantaine d'associations. Toutes les associations dûment constituées sont invitées à se joindre au Forum. Les associations peuvent devenir membres en présentant une demande au Bureau de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Le Forum du curriculum se réunit habituellement trois fois pendant l'année scolaire.

Communications de la FEO

La FEO a établi plusieurs moyens de communication avec ses membres et avec le public. Interaction est le bulletin de la FEO, et des bulletins intitulés Communiqué sont diffusés sur les questions liées au régime de retraite. Le site Web de la FEO se trouve à l'adresse www.otffeo.on.ca.



COMMUNIQUÉ

Prix et bourses

Membre émérite de la FEO

Le titre de membre émérite de la FEO a été institué en 1964 à l'occasion du 20e anniversaire de la FEO. Il a été conféré pour la première fois à l'honorable George A. Drew, qui était ministre de l'Éducation et premier ministre au moment où la Fédération a été formée en vertu de la *Loi sur la profession enseignante*. Le titre de membre émérite est décerné aux membres qui ont rendu des services exceptionnels à la cause de l'éducation et/ou à la Fédération. Chaque année, ce titre peut être conféré à une personne qui n'est pas membre de la FEO.



Prix Greer

Le prix Greer a été institué en 1947, à la mémoire du regretté Dr V. K. Greer. Il a été administré par l'Association canadienne de l'éducation jusqu'en 1989, année où la FEO a pris la relève. Le prix est décerné à une personne ou à un organisme qui se distingue par sa contribution exceptionnelle à l'éducation en Ontario. Il est accompagné d'une

somme d'argent versée à une œuvre de bienfaisance ou à une cause désignée par la lauréate ou le lauréat. Les quatre filiales de la FEO désignent chaque année, à tour de rôle, la personne ou l'organisme auquel le prix est décerné.

Fonds Blanche E. Snell

Ce Fonds est administré par le Comité d'aide internationale de la FEO. Il vise à aider les élèves ainsi que les éducatrices et les éducateurs étrangers engagés dans des projets éducatifs en Ontario, pour leur permettre de mieux profiter de leur séjour éducatif au Canada grâce à des voyages d'études et à des stages de perfectionnement professionnel. Les bénéficiaires doivent être des ressortissantes ou des ressortissants de pays en développement et sont tenus de rentrer dans leur pays d'origine pour travailler dans le domaine de l'éducation. Le nombre de subventions ainsi que leur importance peuvent varier.

Prix d'enseignement du RAEQ

Le programme des Prix d'enseignement de l'Ontario a vu le jour en 1991. Les personnes honorées représentent une gamme de disciplines, de méthodes d'enseignement, de groupes d'âge et de lieux géographiques. Elles ont en commun une grande volonté d'offrir le meilleur d'elles-mêmes, d'être créatives dans la poursuite de leurs buts et surtout, de considérer les élèves comme la priorité absolue. Jusqu'à trois prix sont décernés chaque année aux enseignantes et aux enseignants exceptionnels dans les catégories élémentaire, secondaire et personnel enseignant débutant.

Aide internationale

Chaque année, le Fonds d'aide internationale de la FEO permet de soutenir quelque 30 à 40 petits projets éducatifs d'origine locale, entrepris par des organismes d'enseignantes et d'enseignants, des écoles et d'autres groupes dans les pays en développement. Le Fonds est administré par un comité formé d'enseignantes et d'enseignants représentant chacune des filiales de la FEO. Parmi les projets financés chaque année, il y en a au moins un qui est entrepris par la CODE (Organisation canadienne pour l'éducation au service du développement) et plusieurs autres financés sous les auspices de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE). Le Fonds

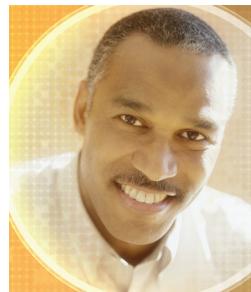
d'aide internationale, qui existe depuis plus de 36 ans, est financé par les cotisations versées à la FEO par ses membres.

Régime de retraite

Le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario relève d'une entente de partenariat entre la FEO et le gouvernement de l'Ontario. Avant 1989, la Caisse de retraite des enseignantes et des enseignants était entièrement administrée par le gouvernement de l'Ontario. En 1989, on en a fait une entité distincte portant le nom de Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. En 1991, la FEO et le gouvernement de l'Ontario ont conclu une entente de partenariat. Le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario a été établi en vertu de la Loi sur le régime de retraite des enseignantes et des enseignants.

La Fédération et le gouvernement nomment chacun quatre membres au Conseil du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. La présidence du Conseil est désignée conjointement par le gouvernement et la FEO.

Le Comité de partenariat permet aux partenaires, soit le gouvernement et le Bureau de la FEO, de se rencontrer pour s'acquitter des responsabilités liées au régime de retraite. Chacun des partenaires nomme trois personnes au Comité. Les représentantes et les représentants du personnel enseignant sont des membres de la direction de la FEO, c'est-à-dire, la présidente ou le président, la première vice-présidente ou le premier vice-président et la présidente sortante ou le président sortant. Les représentantes et les représentants des membres du personnel enseignant changent donc lorsque la direction de la FEO est renouvelée.



Comme le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est le fruit d'un partenariat entre les membres de la profession enseignante et le gouvernement, les partenaires partagent les bons résultats et les moins bons.



Autrement dit, lorsque les investissements du fonds de pension produisent des gains actuariels, les partenaires négocient la répartition de ces gains. Si les

placements donnent de mauvais résultats, les partenaires doivent partager la responsabilité de combler le manque à gagner. La FEO agit en tant qu'agent négociateur au nom de tous les membres du Régime dans la prise de décisions à cet égard.

2 Fédérations et associations affiliées à la FEO

Par la Loi sur la profession enseignante adoptée en 1944, les quatre organismes sont devenus les parties constitutantes de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Ils continuent d'être, autant que possible, des organismes autonomes qui fonctionnent d'après leurs propres statuts. Tout membre de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est en même temps membre de l'une de ces filiales et ce sont elles qui s'occupent de presque toutes les questions relatives aux membres pris individuellement. Chacune de ces filiales fournit à ses membres des services spéciaux (prestations de maladie, services juridiques, publications, etc.). Ce sont les membres qui décident quels sont les services qu'ils désirent et quel prix ils sont prêts à payer pour ces services. Nous donnons ci-après une description sommaire de chacune des filiales en indiquant quels services elle fournit à ses membres. Le montant des cotisations est stipulé dans le Règlement pris en application de la Loi sur la profession enseignante.

Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO)

L'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO) a été fondée à Ottawa, le 12 mai 1939. Elle représente quelque 10 000 enseignantes et enseignants et travailleuses et travailleurs de l'éducation dans les écoles élémentaires et secondaires de langue française en Ontario, tant publiques que catholiques, ainsi que des travailleuses et travailleurs d'autres établissements de langue française en Ontario.

Le bureau provincial de l'AEFO est situé à Ottawa.



Énoncé de mission, vision et valeurs

MISSION

L'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens est un syndicat francophone voué à la défense et à la promotion des intérêts professionnels, sociaux et économiques de ses membres.

VISION

L'AEFO :

- protège et défend les intérêts de ses membres;
- maintient des liens étroits avec ses membres par son offre de service et ses communications;
- offre de la formation syndicale et favorise le perfectionnement professionnel de ses membres;
- exerce un leadership social en favorisant un réseautage avec d'autres organismes.

VALEURS

Les valeurs organisationnelles de l'AEFO sont l'équité, la transparence, la solidarité et l'intégrité. Ces valeurs servent à guider les décisions et les activités du syndicat.

L'équité

L'AEFO s'engage à interagir avec ses membres de manière juste et équitable.

La transparence

L'AEFO est imputable envers ses membres; elle adopte des processus décisionnels clairs et fournit des informations complètes et pertinentes.

La solidarité

L'AEFO préconise le soutien mutuel entre ses membres, la responsabilité partagée et le bien-être des collectivités.

L'intégrité

L'AEFO informe ses membres des conséquences et de l'impact de ses décisions et de ses actions.

ORGANISATION

SUR LE PLAN PROVINCIAL :

Congrès d'orientation - Le congrès d'orientation est l'autorité première de l'AEFO. Il a lieu aux années paires du calendrier, habituellement durant la semaine de relâche de mars.

Tous les membres de l'AEFO ont voix consultative, mais les personnes élues au comité exécutif de l'AEFO, celles qui représentent l'AEFO au Conseil d'administration de la FEO, celles qui siègent au conseil d'administration et celles qui représentent les unités ont voix délibérative au congrès d'orientation.

Le congrès d'orientation établit les politiques générales, les objectifs majeurs, les grandes lignes d'action et les priorités de l'AEFO. Entre autres, il élit le comité exécutif, fixe la cotisation des membres et établit les Statuts et Règlements.

Assemblée annuelle

Une fois l'an, le conseil d'administration se constitue en assemblée annuelle afin de recevoir les états financiers annuels et le rapport des vérificateurs, ainsi que les rapports sur les activités de l'AEFO.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration de l'AEFO réunit une quarantaine de personnes, soit :

- les membres du comité exécutif;
- les représentantes et les représentants de l'AEFO au conseil d'administration de la FEO;
- la présidence et une autre personne de chacune des 16 unités de l'AEFO;
- une représentante ou un représentant de chaque unité qui regroupe les travailleuses et les travailleurs d'établissements francophones de la province;
- deux représentantes ou représentants du personnel enseignant suppléant.

Le conseil d'administration se réunit trois fois par année. Il est responsable du budget de l'AEFO et des décisions à prendre entre les congrès d'orientation de l'AEFO.

Comité exécutif

Le comité exécutif de l'AEFO est composé de neuf personnes. Huit membres sont élus pour un mandat de deux ans par le congrès d'orientation: une personne à la présidence et deux à la vice-présidence; une présidente sortante ou un président sortant; au moins trois conseillères ou conseillers; la représentante ou le représentant de l'AEFO au Bureau de la FEO. S'ajoute la personne à la direction générale de l'AEFO.

La personne à la présidence occupe cette fonction à temps plein et travaille au bureau provincial de l'AEFO.

Le comité exécutif se réunit mensuellement. Il est responsable d'exécuter le travail tracé par le congrès d'orientation, l'assemblée annuelle et le conseil d'administration et d'assurer le fonctionnement régulier de l'AEFO.

Comités permanents provinciaux

L'AEFO est une association dynamique, en constante évolution. L'une des composantes importantes de cette vitalité est la structure des comités provinciaux. Grâce à ces comités, composés de membres de l'AEFO qui travaillent dans divers milieux, l'AEFO bénéficie d'une précieuse source d'idées et d'opinions touchant à ses programmes et activités.

Les comités provinciaux permanents sont :

- le comité d'allocation de secours;
- le comité de l'assurance invalidité;
- le comité du budget;
- le comité de législation;
- le comité de consultation sur l'action politique (CCAP);
- le comité de consultation sur le leadership féminin (CCLF);
- le comité de consultation sur la formation et le perfectionnement professionnel et syndical (CCFPPS);
- le comité de consultation sur la négociation collective (CCNC).

SUR LE PLAN RÉGIONAL

Unités

L'AEFO compte 16 unités. Aux fins d'organisation de l'AEFO, la province est divisée en 12 districts correspondant aux territoires couverts par chacun des conseils scolaires de district de langue française.

Organisation des membres statutaires

- Tous les membres statutaires et statutaires suppléants de l'AEFO à l'emploi d'un même conseil scolaire de district sont regroupés dans une même unité de district.
- Les membres statutaires d'une unité de district de l'AEFO qui travaillent à un même palier, de même que les membres statutaires suppléants d'une unité de district de l'AEFO, ont le droit de négocier une entente collective particulière à leur groupe.

Organisation des membres syndiqués

- Tous les membres syndiqués sont placés dans des unités distinctes des unités de négociation des enseignantes et des enseignants.
- Une unité de membres syndiqués s'entend d'un groupe d'employées et d'employés pour qui l'AEFO détient le certificat d'accréditation syndicale.

SERVICES AUX MEMBRES

Négociations collectives

- L'AEFO est l'agent négociateur de ses membres. Elle offre de la formation aux équipes de négociation et les appuie pendant tout le processus de négociation. Un membre du personnel cadre de l'AEFO agit comme porte-parole à la table de négociation.

Gestion des conventions collectives

- L'AEFO et ses unités voient au respect des conventions collectives et gèrent l'arbitrage des griefs pour les membres.

Services de relations professionnelles

- L'AEFO offre des renseignements, des conseils, des services de soutien et d'intervention et, dans certaines circonstances, des services d'appui juridique, aux membres qui sont confrontés à des problèmes professionnels ou personnels.

Perfectionnement professionnel et formation syndicale

- L'AEFO offre diverses sessions de formation à ses membres, tant sur le plan professionnel que syndical. Elle travaille aussi de concert avec d'autres organismes pour développer des sessions de formation et des ressources diverses à l'intention de ses membres.

Communications

- Bulletin bimensuel *En Bref*
- Infifax
- Le Point
- Publications diverses
- Site Web : www.aefo.on.ca

Pierre Léonard, Directeur général
AEFO

290, rue Dupuis, 4^e étage
Ottawa (Ontario) K1L 1B5
613.244.2336, 1.800.267.4217,
Télécopieur 613.563.7718
Courriel : aefo@aefo.on.ca
Site web: www.aefo.on.ca



Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario (FEEO)

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario (FEEO) a été créée en 1998, après la fusion de la Fédération des associations des enseignantes de l'Ontario (FAEO) et de la Fédération des enseignantes et des enseignants des écoles publiques de l'Ontario (FEEPO). La FEEO et les organisations qui l'ont précédée représentent le personnel enseignant des écoles publiques élémentaires de l'Ontario depuis le début des années 1900.

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario représente 76 000 membres du personnel enseignant, du personnel de soutien professionnel, du personnel de soutien pédagogique ainsi que des éducatrices et éducateurs de la petite enfance désignés qui œuvrent dans les écoles élémentaires publiques à l'échelle de la province. Les membres de la FEEO travaillent dans plus de 38 000 classes et plus de 2 600 écoles. Elles et ils sont au service de plus de 950 000 enfants âgés de quatre à quatorze ans.



BUTS DE LA FEEO

- Réglementer les rapports entre le personnel et l'employeur, notamment pour obtenir et conserver les meilleures conditions d'emploi possibles au moyen de la négociation collective.
- Faire avancer la cause de l'éducation et la situation du personnel enseignant ainsi que des travailleuses et travailleurs en éducation.
- Promouvoir des normes de conduite professionnelle élevées et un haut niveau de compétence professionnelle.
- Favoriser un climat de justice sociale en Ontario et poursuivre le rôle de chef de file dans des

domaines comme la lutte contre la pauvreté, la non-violence et l'équité.

- Promouvoir et protéger les intérêts de tous les membres de la Fédération et des élèves qui leur sont confiés.
- Promouvoir et défendre la santé et la sécurité des membres en milieu de travail.
- Collaborer avec d'autres organisations, en Ontario, au Canada et ailleurs, qui ont les mêmes objectifs ou des objectifs similaires.

PRIORITÉS

- Protéger le droit de négociation collective de tous les membres.
- Défendre l'éducation financée par les fonds publics.
- Répondre aux besoins des membres.
- Assurer le perfectionnement professionnel des membres.
- Promouvoir la justice sociale dans les domaines de la lutte contre la pauvreté, de la paix, de la non-violence et de l'équité.
- Soutenir l'aide et la coopération internationales.
- Promouvoir le soin et la protection de l'environnement.
- Mobiliser les membres de la Fédération.
- Promouvoir et protéger la santé et la sécurité des membres.

ORGANISATION PROVINCIALE

Assemblée générale annuelle – L'assemblée générale annuelle de la FEEO a lieu en août chaque année. Chaque unité locale y délègue au moins deux personnes ayant droit de vote et peut y envoyer



d'autres déléguées et délégués à raison d'une personne par tranche de cent vingt (120) membres de l'unité locale, ou une importante portion de ce nombre.

Conseil exécutif provincial – Le Conseil exécutif provincial est formé d'une personne à la présidence, d'une personne à la première vice-présidence, de deux personnes à la vice-présidence (dont l'une doit être une femme), d'une personne représentant la FEEO au Bureau de la FEO, et de huit ou neuf membres du Conseil exécutif (dont quatre doivent être des femmes), soit un total de quatorze membres. Le Conseil exécutif provincial se réunit tous les mois.

Comité d'administration – Le Comité d'administration est un comité du Conseil exécutif réunissant la présidente ou le président, la première vice-présidente ou le premier vice-président, les personnes à la vice-présidence, la secrétaire générale ou le secrétaire général ainsi que la secrétaire générale adjointe ou le secrétaire général adjoint. Le Comité d'administration se réunit toutes les semaines.

Conseil des représentantes et des représentants – Le Conseil des représentantes et des représentants est formé des membres du Conseil exécutif, de la secrétaire générale ou du secrétaire général (sans droit de vote), de la présidente ou du président de chaque unité locale et, selon la taille de l'unité locale, d'autres représentantes et représentants des unités locales. Le Conseil des représentantes et des représentants se réunit trois fois par an.

Le Conseil des représentantes et des représentants a trois comités : le Comité directeur, le Comité du budget et le Comité de sélection des comités permanents.

Comités permanents provinciaux – Il y a vingt-sept (27) comités permanents provinciaux. Leurs membres sont nommés par divers comités, sur la recommandation du Comité de sélection des comités permanents.

ORGANISATION LOCALE

Unités locales – La FEEO est représentée par trente-deux (32) unités de personnel enseignant,

trente et une (31) unités de personnel enseignant suppléant, deux (2) unités de personnel de soutien pédagogique, une (1) unité de personnel de soutien professionnel et huit (8) unités d'éducatrices et éducateurs de la petite enfance désignés aux conseils scolaires de district. Chaque unité offre des services aux membres de la FEEO qui sont employés par le conseil scolaire de district concerné et assure les négociations au nom de ces membres.

Chaque unité locale a ses statuts et un comité exécutif. L'organisme provincial accorde à chacune un remboursement de cotisations, de même que des congés pour activités paraprofessionnelles.

Représentantes et représentants sur le lieu de travail - Chaque école ou lieu de travail a une déléguée syndicale ou un délégué syndical qui représente la FEEO et l'unité locale. Cette personne assure l'échange d'information au sujet des réunions, conférences et ateliers à venir, et fait circuler les nouvelles de l'unité locale et des bureaux provinciaux. Les représentantes et les représentants aident à surveiller l'application de la convention collective.

SERVICES AUX MEMBRES

Services de protection

Négociation collective – La FEEO est l'agent négociateur de toutes ses unités de négociation. Le personnel chargé de la négociation collective aide directement les unités locales à obtenir et à conserver de solides conventions collectives.

Communications et action politique

La FEEO utilise divers moyens pour communiquer avec ses membres :

- VOICE, magazine trimestriel envoyé directement à chaque membre;
- Site web de la FEEO (www.etfo.ca), contenu imprimé et vidéo;
- Bulletin électronique @ETFO/FEEO, diffusé toutes les deux semaines;
- Twitter;
- Plusieurs serveurs de liste de courrier électronique.

ÉQUITÉ ET SERVICES POUR LES FEMMES

La FEEO est une organisation qui vise l'équité pour tout le monde. Elle a désigné des postes à l'intention des femmes au sein du Conseil exécutif provincial et a établi dans ses statuts des garanties pour offrir des programmes aux femmes et en assurer le financement. Les statuts et règlements de la FEEO garantissent du soutien, des structures et des programmes pour les membres autochtones, appartenant à une minorité raciale, lesbiennes, homosexuels, bisexuels, transgenres ou handicapés.

Énoncé et définition de la FEEO concernant l'équité :

L'objectif de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario est de collaborer avec d'autres parties intéressées pour créer des écoles, des communautés et une société exemptes de toute forme de discrimination individuelle et systémique. Pour appuyer cet objectif, la FEEO définit l'équité comme étant l'atteinte de la justice au moyen de mesures proactives qui donnent lieu à l'égalité, à la promotion de la diversité ainsi qu'au respect et à la dignité pour tout le monde.

Services de perfectionnement professionnel et d'apprentissage - La FEEO offre plusieurs possibilités de perfectionnement professionnel à ses membres :

- ateliers d'une journée ou d'une demi-journée;
- cours d'été axés sur le curriculum, pour toutes les années d'études et toutes les matières;
- conférences régionales fortement axées sur les programmes d'études;
- inventaire de ressources pour le curriculum élaborées par des titulaires de classe qui travaillent avec le nouveau curriculum.

Le personnel chargé des services de perfectionnement professionnel et d'apprentissage s'emploie à favoriser une participation active des membres, un leadership efficace, une présence sociale solide et une forte crédibilité de la Fédération, aux échelons local et provincial. Il s'emploie également à attirer l'attention du gouvernement sur les préoccupations de la FEEO.

Relations professionnelles - Le personnel de la FEEO chargé des relations professionnelles offre des renseignements, des conseils ainsi que des services

de soutien et d'intervention aux membres qui vivent des problèmes professionnels liés à une vaste gamme de difficultés en milieu de travail.

Un membre du personnel des services de relations professionnelles (SRP) est sur appel tous les jours afin de prêter assistance aux membres pour des questions comme un conflit en milieu de travail, l'obtention d'accommodements pour les incapacités, des stratégies pour contrer le harcèlement, l'intimidation et la violence de la part d'élèves ou de collègues, les préoccupations liées aux droits de la personne, les plaintes à l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario ou à l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance, les enquêtes de la SAE et les enquêtes policières, l'éthique professionnelle, les évaluations du rendement et les conseils généraux concernant les droits et responsabilités.

PRIX

Parmi les prix et bourses de la FEEO figurent les suivants :

Prix remis en février (Prix pour service et engagement des membres)

- Prix d'élaboration de programmes d'études dépourvus de préjugés
- Prix des arts et de la culture
- Prix de littérature pour enfants
- Prix d'élaboration de programmes d'études
- Prix d'élaboration de programmes d'études – programme de promotion de la femme
- Prix de militantisme pour la santé et la sécurité
- Membre honoraire à vie
- Prix pour activités humanitaires d'un membre de la FEEO
- Prix pour activités humanitaires d'une personne non membre de la FEEO
- Prix décerné à un membre pour ses services et son engagement
- Prix de la nouvelle ou du nouveau membre
- Prix de modèle de comportement pour les femmes – programme de promotion de la femme
- Prix Au-delà de l'arc-en-ciel
- Prix d'activisme social pour les femmes et les enfants – programme de promotion de la femme
- Prix d'élaboration de projets spéciaux en sciences et technologie – programme de promotion de la femme

- Prix des écrivaines et des écrivains
- Prix des écrivaines et des écrivains – programme de promotion de la femme

Prix remis en avril (Bourses et bourses d'études)

- Prix des femmes autochtones en éducation – programme de promotion de la femme
- Bourse d'études Bev Saskoley sur la lutte contre le racisme
- Bourse d'études Bev Saskoley sur la lutte contre le racisme – programme de promotion de la femme
- Bourses de doctorat
- Bourses de doctorat – programme de promotion de la femme
- Bourses de la FEEO
- Bourses de la FEEO – programme de promotion de la femme
- Bourses de la FEEO (pour les filles et les fils des membres de la FEEO qui s'inscrivent à une faculté d'éducation)
- Bourses pour les membres de la FEEO
- Bourses de maîtrise
- Bourses de maîtrise – programme de promotion de la femme
- Bourses pour les personnes se qualifiant pour les études autochtones
- Bourses d'études de la condition féminine

Victoria Réaume, Secrétaire générale
 Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire (FEEO)
 136, rue Isabella
 Toronto, ON M4Y 1P6
 Téléphone : 416-962-3836, 1-888-838-3836
 Télécopieur : 416-642-2424
www.etfo.ca
vreaume@etfo.org



Association des enseignantes et des enseignants catholiques anglo-ontariens (OEECTA)

Énoncé de mission de l'OEECTA

Reconnaissant notre individualité en tant qu'enseignantes et enseignants dans les écoles catholiques, nous formons une association qui œuvre pour l'avancement de l'enseignement catholique. En tant que porte-parole du personnel enseignant, nous offrons des services professionnels, de soutien, de protection et de leadership.

Organisation

L'Association des enseignantes et des enseignants catholiques anglo-ontariens a été constituée en société par des lettres patentes le 8 septembre 1944. L'OEECTA représente maintenant 45 000 femmes et hommes qui ont choisi une carrière d'enseignement dans les écoles élémentaires et secondaires catholiques financées par les fonds publics de l'Ontario.



OBJECTIFS DE L'OEECTA

- Promouvoir les principes de l'enseignement catholique.
- Susciter une meilleure compréhension chez les parents, les membres du personnel enseignant et les élèves.
- Œuvrer pour la croissance morale, intellectuelle, religieuse et professionnelle de ses membres.
- Améliorer le statut de la profession enseignante en Ontario.
- Assurer un rôle de chef de file pour les enseignantes et les enseignants dans le domaine de l'éducation.

- Coopérer avec d'autres organisations de personnel enseignant pour améliorer les normes d'enseignement.
- Défendre et promouvoir les droits constitutionnels du système scolaire catholique en Ontario ainsi que le financement juste et équitable de tous les conseils scolaires financés par les fonds publics.
- Représenter les membres dans toutes les affaires reliées à la négociation collective.
- Promouvoir l'entièvre protection de ses membres en vertu du Code des droits de la personne de l'Ontario.

ORGANISATION PROVINCIALE

Comité exécutif provincial – Le Comité exécutif provincial est composé de la présidence, de la présidente sortante ou du président sortant, de la première vice-présidente ou du premier vice-président, de la deuxième vice-présidente ou du deuxième vice-président, de la troisième vice-présidente ou du troisième vice-président, de la trésorière ou du trésorier, de deux conseillères ou conseillers, ainsi que de la représentante élue ou du représentant élu de l'Association au Bureau de la FEO. La secrétaire générale ou le secrétaire général et la sous-secrétaire générale ou le sous-secrétaire général sont des membres sans droit de vote. Le Bureau provincial se réunit tous les mois.

Conseil des présidences – Le conseil des présidences est composé du Comité exécutif provincial, des présidences de toutes les unités et, lorsque l'unité est composée de plus d'une unité de négociation locale pour le personnel enseignant, d'une représentante ou d'un représentant de chaque unité de négociation locale, des cinq membres élus au conseil d'administration de la FEO et d'une représentante ou d'un représentant occasionnel de l'unité de négociation locale pour chacune des régions, à savoir, le Nord-Est, le Nord-Ouest, l'Est, le Sud-Ouest, le Centre et Toronto. La secrétaire générale ou le secrétaire général, l'adjointe secrétaire générale ou l'adjoint secrétaire général ainsi que les présidences des comités permanents et des groupes de travail sont des membres sans droit de vote. Le conseil des présidences se réunit trois fois par année.

Assemblée générale annuelle – L'assemblée générale annuelle est composée d'une délégation de

chaque unité (une déléguée ou un délégué pour 75 membres ou une fraction importante de ce nombre, avec un minimum de deux déléguées ou délégués par unité) et des membres votants du conseil des présidences. L'assemblée générale annuelle a lieu chaque année au cours de la semaine de relâche printanière.

Comités provinciaux – Les comités permanents sont le comité de la vérification, le comité des prix, le comité des enseignantes et des enseignants débutants, le comité de l'enseignement catholique, le comité de la négociation collective, le comité des communications et des relations publiques, le comité du matériel didactique, le comité des écoles élémentaires, le comité des finances, le comité de la santé et de la sécurité, le comité des droits de la personne, le comité de la législation, le comité des enseignantes et des enseignants occasionnels, le comité du personnel, le comité consultatif sur les politiques, le comité directeur du perfectionnement professionnel, le comité des programmes et des structures organisationnelles, le comité des écoles secondaires, le comité de la condition féminine et le comité de réseautage du personnel enseignant.

ORGANISATION DES UNITÉS

Comité exécutif d'unité : Le Comité exécutif d'unité est constitué de la présidence, de la présidente sortante ou du président sortant, de la première vice-présidente ou du premier vice-président, de la deuxième vice-présidente ou du deuxième vice-président, de la trésorière ou du trésorier, de la secrétaire rapporteuse ou du secrétaire rapporteur, et des conseillères et des conseillers. Le Comité exécutif d'unité se réunit une fois par mois.

Assemblée générale annuelle d'unité : L'assemblée générale d'unité est composée des membres de l'unité et doit avoir lieu chaque année avant le 30 juin.

Négociations collectives - Le département des négociations collectives soutient les membres en conseillant les équipes de négociation locales sur tous les aspects de la négociation collective. Le département tient également des ateliers régionaux et provinciaux sur le déroulement et les priorités des négociations. Il réunit et analyse des renseignements statistiques et produit des bulletins, au besoin,

pour informer les équipes locales des tendances et des pratiques exemplaires en négociation. Avec l'approbation du conseil des présidences, le département des négociations collectives, dirigé par la présidente ou le président, peut entamer des discussions avec le gouvernement de l'Ontario sur des questions d'intérêt provincial afin de faciliter les négociations locales. En collaboration avec d'autres départements, le département des négociations collectives produit le guide des représentantes et des représentants, accessible en ligne.

Communications - Le département des communications a la responsabilité de diffuser de l'information sur l'Association et ses positions à ses publics internes et externes. Au nombre de ses responsabilités figurent la prestation de recherches, le soutien éditorial, la conception et le formatage de toutes les publications, le site Web et d'autres projets, notamment des vidéos, la publicité radiophonique et publiée dans la presse écrite, ainsi que les relations médiatiques et communautaires avec le département des relations avec le gouvernement. Les membres du département des communications éditent et produisent les bulletins de l'OECTA, agenda et e-agenda, ainsi que le contenu du site Web, www.oecta.on.ca. Le personnel offre également des services de consultation en communications aux unités locales de l'OECTA.

Services des contrats

Le Service des contrats assure un traitement équitable et convenable des conventions collectives selon leurs modalités convenues. Il a notamment pour fonction essentielle de faciliter l'arbitrage des griefs aux termes de la *Loi sur les relations de travail de l'Ontario*. Le service offre également aux membres de l'aide concernant leurs demandes de prestations d'assurance-emploi et d'invalidité de longue durée, ainsi que leurs demandes d'indemnité à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail. Le service a aussi la responsabilité d'organiser le colloque annuel des agentes et agents des griefs, ainsi que des ateliers régionaux.

Counselling et services aux membres

Les enseignantes et les enseignants qui éprouvent des difficultés d'ordre professionnel ou des difficultés personnelles ayant des répercussions sur leur travail peuvent communiquer avec le

département du counselling et des services aux membres pour recevoir des conseils en toute confidentialité. Les membres peuvent avoir besoin d'aide dans des domaines comme l'évaluation du rendement, l'éthique professionnelle, le régime de retraite, les conflits interpersonnels ainsi que des conseils généraux et du counselling professionnel. Avec l'approbation du Comité exécutif provincial, le département fournit des conseils et une représentation juridiques pour les enquêtes menées par les sociétés d'aide à l'enfance, la police et l'Ordre des enseignantes et des enseignants ainsi que pour le processus d'appel vis-à-vis l'invalidité de longue durée. Un membre du département représente l'OECTA au Comité du régime de retraite de la FEO et ses filiales, suit les activités du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et offre des ateliers de planification de la retraite à l'échelle de la province.

L'éducation des membres fait aussi appel à la prestation d'ateliers sur des sujets comme les communications électroniques appropriées et professionnelles, la responsabilité des membres du personnel enseignant, les communications avec les parents, la gestion des conflits entre les membres et la discipline progressive – changements pour la sécurité dans les écoles. De plus, le département produit un certain nombre de publications pour aider les membres, notamment *Reporting Abuse – Teachers and the Child and Family Services Act*, *Healthy Tips for Teachers*, *Positive Professional Parent Teacher Relationships* et *On Thin Ice: Maintaining Professional Boundaries* (qui traite du personnel enseignant et des enquêtes menées par la police, les sociétés d'aide à l'enfance et l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario). Le département suit également les activités de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et représente l'Association au comité consultatif de la conférence sur la sécurité dans les écoles. Le personnel du département du counselling et des services aux membres aide les membres et les anciens membres à la retraite qui ont grandement besoin d'une aide financière à présenter des demandes de subvention.

Relations avec le gouvernement

Le département des relations avec le gouvernement assure la liaison entre les bureaux provinciaux et locaux de l'OECTA et le gouvernement de l'Ontario,

ainsi qu'avec des intervenantes et intervenants catholiques et d'autres intervenantes et intervenants en éducation, la FEO et ses filiales, de même que l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Avec le département des communications, le département des relations avec le gouvernement est responsable des relations médiatiques et communautaires, et il doit assurer le suivi des actualités politiques pour faire en sorte que le Comité exécutif provincial, le personnel et les unités reçoivent rapidement toute l'information et tous les documents pertinents.

Perfectionnement professionnel

Le département du perfectionnement professionnel offre une gamme de services professionnels à ses membres. Parmi ceux-ci figurent l'élaboration de publications, le parrainage de conférences et d'ateliers, l'analyse de questions contemporaines dans le domaine de l'éducation et la prestation de programmes de qualification additionnelle en éducation religieuse et dans d'autres matières, comme l'éducation spécialisée, la lecture et l'intégration de la technologie en classe. Le personnel du département de perfectionnement professionnel organise la conférence biennale « Educating for the Common Good » et la conférence annuelle pour le personnel enseignant débutant. Le département joue un rôle d'agent de liaison et de porte-parole auprès d'organisations comme l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE), le ministère de l'Éducation et l'Institute for Catholic Education (ICE).

PRIX

Parmi les prix de l'OECTA figurent les suivants :

- La bourse commémorative Rose M. Cassin, la bourse commémorative Reverend J.H. Conway et la bourse commémorative Doreen Brady, de 10 000 \$ chacune, sont offertes chaque année à des membres qualifiés pour des études postsecondaires à plein temps ou à temps partiel.
- La bourse commémorative Margaret Lynch et la bourse commémorative Cecilia Rowan, de 10 000 \$ chacune, sont offertes chaque année à des membres pour des études religieuses à plein temps ou à temps partiel.
- La bourse commémorative Mary C. Babcock,

de 10 000 \$, est offerte chaque année à des membres pour des études à plein temps ou à temps partiel dans le domaine du travail.

- Bourses commémoratives Joan Kamps
- Distinction commémorative Marion Tyrrell
- Prix commémoratif Pearse Shannon
- Prix commémoratif Fintan Kilbride pour la justice sociale
- Membre honoraire
- Membre à vie
- Prix Jeunes Écrivains/Young Authors Awards
- Prix d'excellence en communications

Marshall Jarvis, Secrétaire général
Pièce 400, 65, Avenue St. Clair Est,
Toronto (Ontario) M4T 2Y8
416.925.2493, 1.800.268.7230
Télécopieur : 416.925.7764
www.oecta.on.ca



Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO)

Introduction

La Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO)/The Ontario Secondary School Teachers' Federation (OSSTF) représente le personnel enseignant et le personnel de soutien en éducation employé dans les conseils scolaires des écoles publiques, séparées et francophones de l'Ontario, ainsi que dans les universités.

La FEESO/OSSTF représente : le personnel enseignant; les aide-enseignantes et les aide-enseignants; le personnel de bureau, les commis et le personnel des services techniques; le personnel des services professionnels aux élèves; le personnel d'entretien et le personnel chargé des installations; le personnel chargé de cours; et enfin, d'autres spécialistes de l'éducation. La FEESO/OSSTF est membre du Congrès du travail du Canada (CTC) et de la Fédération du travail de l'Ontario (FTO).



L'engagement

Je m'engage solennellement à promouvoir et à faire avancer la cause de l'éducation.

Je m'efforcerai d'atteindre et de conserver le plus haut degré de compétence professionnelle et je ne ferai rien qui soit contraire à l'honneur, à la dignité et aux normes d'éthique de ma profession.

Je promets fidélité et appui à la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario et je me conformerai à la constitution, aux statuts et règlements, ainsi qu'aux pratiques établies pour gouverner ses membres.

ORGANISATION PROVINCIALE

Un comité exécutif provincial élu lors de l'assemblée générale annuelle provinciale tous les deux ans comprend la présidence, deux personnes à la vice-présidence, trois cadres de direction et une trésorière ou un trésorier. La secrétaire générale ou le secrétaire général et les trois personnes qui assument les fonctions de secrétaire général adjoint sont membres sans droit de vote du Comité exécutif.

Conseil provincial comprenant :

(a) des membres ayant droit de vote :

- (1) des conseillères et des conseillers provinciaux choisis par les unités de négociations en conformité avec les statuts;
- (2) les membres ayant droit de vote du Comité exécutif provincial;
- (3) en cas de partage des voix, la présidence est réputé être un membre ayant droit de vote;
- (4) les membres ayant droit de vote du Comité exécutif provincial;
- (5) en cas de partage des voix, la présidente ou le président est réputée être un membre ayant droit de vote.

(b) des membres sans droit de vote :

- (1) la personne occupant le poste de secrétaire général;
- (2) les membres discrétionnaires, comme les présidentes et les présidents des comités provinciaux, selon la décision du Conseil provincial;
- (3) les membres élus au Conseil d'administration de la FEO;
- (4) la représentante ou le représentant de la FEESO/OSSTF au Bureau de la FEO;
- (5) les personnes occupant les postes de secrétaire général adjoint.

Assemblée provinciale comprenant :

(a) des membres ayant droit de vote :

- (1) des personnes déléguées à l'Assemblée provinciale choisies en conformité avec les statuts;
- (2) les membres ayant droit de vote du Comité exécutif provincial;
- (3) les membres élus au conseil d'administration de la FEO;
- (4) la représentante ou le représentant de la FEESO/OSSTF au Bureau de la FEO.

- (b) des membres sans droit de vote :
 - (1) les présidentes et les présidents des comités permanents;
 - (2) la présidente ou le président du Conseil provincial;
 - (3) les présidentes et les présidents des comités spéciaux formés par l'Assemblée provinciale;
 - (4) les membres du secrétariat;
 - (5) les personnes occupant les postes de secrétaire général et de secrétaire général adjoint.

Comités permanents provinciaux désignés en conformité avec les règlements et nommés par le Conseil provincial.

- (1) Conseil des membres retraités actifs chargé de favoriser la création d'un organisme solide de membres retraités et d'offrir une tribune aux membres retraités.
- (2) Conseil de bienfaisance chargé des subventions aux membres en fonction ou à la retraite ayant des difficultés d'ordre financier.
- (3) Conseil de certification et Commission d'appel s'occupant de l'évaluation et de l'équivalence des diplômes universitaires et des certificats de compétence du personnel enseignant.
- (4) Conseil juridique chargé d'entendre les plaintes concernant le manquement aux devoirs de membre.
- (5) Conseil de médiation chargé d'orienter la FEESO/OSSTF pour la formulation et la révision des principes de conduite professionnelle, d'encourager et d'aider les membres à régler les différends, d'informer les membres et de leur offrir une formation sur la gestion des conflits.
- (6) Conseil parlementaire et constitutionnel.
- (7) Comité d'appel du Conseil provincial ayant pour mandat d'entendre les demandes d'appel d'une décision finale rendue par le Conseil de certification ou par le Conseil juridique.
- (8) Comité de négociation collective chargé des questions relatives aux négociations collectives, financement de l'éducation, maintenance des contrats et la santé et la sécurité.
- (9) Comité des services éducatifs chargé des questions relatives au perfectionnement professionnel, à la formation syndicale et aux ressources à l'intention des membres.

- (10) Comité des communications et d'action politique chargé des questions relatives à l'activisme politique, la reconnaissance des membres et l'engagement des membres à travers des stratégies effectives de communication.
- (11) Comité des services en langue française chargé de conseiller la FEESO/OSSTF au sujet des questions concernant les besoins particuliers des membres francophones ou parlant français.
- (12) Comité des finances chargé du développement du budget annuel de la FEESO/OSSTF et la gérance des finances de la Fédération en tant qu'entité.

DISTRICTS

La FEESO/OSSTF est formée de 35 districts ayant chacun un conseil exécutif, un conseil de district et des comités analogues à ceux de l'organisation provinciale. Chaque district tient également une assemblée générale annuelle. Les districts chapeautent des organes réunissant les unités de négociation.

UNITÉS DE NÉGOCIATION

Le Comité de négociation collective provincial fournit la FEESO/OSSTF visant les membres pour lesquels la FEESO/OSSTF détient des droits de négociation en vertu des lois pertinentes. L'unité de négociation a des statuts et règlements approuvés par une assemblée générale des membres.

SECTIONS LOCALES

Une unité de négociation peut être divisée en sections locales selon les modalités qu'elle détermine.

SERVICES AUX MEMBRES

Dirige et aide les districts, les unités locales, les secteurs, les unités de négociation et les sections locales dans chacun des domaines suivants :

Négociation collective

La FEESO/OSSTF fournit des renseignements pour aider les unités de négociation locales pendant les négociations avec l'employeur. Au besoin, l'organisation provinciale mène les négociations en leur nom et avec leur aide.

Financement de l'éducation

Le Comité de négociation collective provincial fournit de l'information aux districts et aux unités de négociation pour les aider à comprendre le financement de l'éducation.

Services éducatifs

Sous la direction du Comité des services éducatifs, nombre de recherches et de projets de formation professionnelle sont entrepris. De nombreuses conférences, des colloques et des ateliers sont également organisés pour permettre aux membres de se tenir au courant des changements dans le monde de l'éducation.

Régime de retraite et prestations

L'agente ou l'agent des pensions offre des conseils et de l'aide aux membres concernant le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO) et le Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS) ainsi que les pensions universitaires.

Informatique et technologie de l'information

Le bureau provincial fournit des renseignements et du personnel pour aider les districts et les unités de négociation à établir les procédés de communication voulus à l'aide de la technologie de l'information.

Relations publiques et action politique

Grâce à son personnel professionnel et au Comité des communications et de l'action politique, la FEESO/OSSTF fournit en permanence des conseils et de l'information sur les communications provinciales et locales ainsi que sur les relations publiques.

Publications professionnelles

Chaque membre reçoit trois numéros par an de la revue officielle, intitulée Education Forum. D'autres publications sont mises à la disposition des membres. La FEESO/OSSTF publie toutes les deux semaines un bulletin intitulé Update afin de tenir les membres au courant de l'actualité.

Bourses d'études

La FEESO/OSSTF offre plusieurs bourses à ses membres et à leur famille afin de les aider à poursuivre des études postsecondaires.

Educators Financial Group Inc.

L'Educators Financial Group Inc. est une entreprise de services financiers parrainée par la FEESO/OSSTF. Il offre aux membres du milieu de l'éducation de l'Ontario ainsi qu'à leur famille des régimes d'épargne-retraite enregistrés et non enregistrés.

RAEO

Le Régime d'assurance des enseignantes et des enseignants de l'Ontario offre aux unités de négociation. Des polices d'assurance individuelles sont aussi offertes aux membres en exercice ou à la retraite.

Pierre Côté, secrétaire générale

FEESO/OSSTF

60, chemin Mobile

Toronto (Ontario) M4A 2P3

Téléphone : 416.751.8300, 1.800.267.7867

Télécopieur : 416.751.3394

www.osstf.on.ca



3

Les enseignantes et les enseignants retraités de l'Ontario

Les enseignantes et enseignants retraités de l'Ontario/ The Retired Teachers of Ontario (ERO/RTO) est un organisme provincial bilingue qui regroupe des enseignantes, des enseignants, des administratrices, des administrateurs, du personnel de soutien en éducation et du personnel des collèges et universités à la retraite qui touchent des prestations de retraite.

Créé en 1968 (sous le nom de Superannuated Teachers of Ontario STO/ERO), ERO/RTO est le porte-parole officiel des enseignantes et des enseignants retraités, dont il s'emploie à promouvoir et à défendre les intérêts, en particulier dans le domaine des pensions et des rentes de retraite, des soins de santé et des assurances.

Au total, ERO/RTO regroupe 58 000 membres âgés d'environ 52 ans à plus de 100 ans. Ce nombre comprend quelque 3 000 membres associés, dont la plupart reçoivent une rente de survivant en tant que veuves ou veufs de membres du personnel enseignant retraités.

La majorité des membres d'ERO/RTO vivent en Ontario et font partie de l'un des 47 districts qui forment l'organisme provincial. Environ 750 membres vivent dans d'autres parties du Canada ou à l'extérieur du pays et entretiennent des rapports avec la région de l'Ontario dans laquelle elles ou ils ont enseigné. Plus de la moitié de ces membres appartiennent au district d'ERO/RTO en Colombie-Britannique.

ERO/RTO offre de nombreux services à ses membres, y compris la défense de leurs intérêts dans différents domaines tels que les soins de santé, l'éducation, l'environnement et les enjeux sociaux. Son personnel surveille également les mesures législatives en matière de pensions. ERO/RTO participe régulièrement aux discussions menées par la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO) et

siège au Comité du régime de retraite et au Comité de négociation du régime de retraite de la FEO comme membre ayant droit de vote.

Environ 63 000 membres d'ERO/RTO et les personnes à leur charge participent aux régimes d'assurance santé et autres, comme l'assurance Frais médicaux complémentaires, l'assurance voyage pendant des séjours à l'extérieur de l'Ontario, les soins de la vue, l'assurance dentaire, l'assurance automobile et l'assurance vie. Un régime d'assurance de soins de longue durée est offert aux membres, de même qu'aux enseignantes et enseignants en exercice et aux administratrices et administrateurs scolaires qui deviennent membres associés d'ERO/RTO.

ERO/RTO engage l'action politique pour les questions qui intéressent ses membres et offre une aide financière et un soutien aux membres qui sont dans le besoin. Les membres d'ERO/RTO reçoivent un magazine trimestriel traitant de questions d'actualité et ont accès au site Web de l'organisme, tout en bénéficiant de conseils pour l'impôt, de plus de 50 fiches de renseignements et d'un programme de voyages de groupe.

L'adhésion à ERO/RTO n'est pas automatique au départ à la retraite. Les membres paient la modique somme de 1,10 \$ par tranche de 1 000 \$ de rente perçue, la cotisation de membre étant prélevée chaque année sur le versement des rentes de janvier par le Conseil du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Les personnes retraitées qui désirent participer aux régimes d'assurance santé offerts doivent être membres d'ERO/RTO.

Harold Brathwaite, directeur général
ERO/RTO
18, chemin Spadina, bureau 200
Toronto (Ontario) M5R 2S7
416.962.9463, 1.800.361.9888, télécopieur
416.962.1061
www.rto-ero.org

4

Présidentes, présidents et secrétariat-trésorerie de la FEO

Présidentes et présidents

1944-1945	Norman McLeod, Leaside Aileen Noonan, Windsor	1982-1983 1983-1984 1984-1985 1985-1986 1986-1987 1987-1988 1988-1989 1989-1990 1990-1991 1991-1992 1992-1993 1993-1994 1994-1995 1995-1996 1996-1997 1997-1998 1998-1999 1999-2000 2000-2001 2001-2002 2002-2003 2003-2004 2004-2005 2005-2006 2006-2007 2007-2008 2008-2009 2009-2010 2010-2011 2011-2012 2012-2013 2013-2014	Fred Sweeney, London Margaret Wilson, Toronto Joan Westcott, Kitchener Guy Matte, Ottawa Doug McAndless, London John Fauteux, Toronto Rod Albert, Sudbury Beverley Polowy, South Porcupine Guill Archambault, Sudbury Ron Poste, Trenton Horst Schweinbenz, Hamilton Jim Head, Scarborough Anne Wilson, Cobalt Ronald Robert, Sudbury J. W. (Bill) Martin, Etobicoke Eileen Lennon, Mississauga Liz Barkley, Toronto Barbara Sargent, Chatham Roger Régimbald, Gloucester Pearse Shannon, Hamilton Phyllis Benedict, Peterborough Yvan Roy, Penetanguishene Jim McQueen, Toronto Marlies Rettig, Perth Hilda Watkins, Windsor Maureen Davis, London George (Joe) Lamoureux, Barrie Reno Melatti, Kingsville Rian McLaughlin, Hamilton Francine LeBlanc-Lebel, Blind River Terry Hamilton, Thunder Bay Julie Pauletig, York Region
1945-1946	Helen Sheppard, North Bay	1985-1986	
1946-1947	Rev. B. W. Harrigan, Hamilton	1986-1987	
1947-1948	Winston Davies, St. Catharines	1987-1988	
1948-1949	J. O. Proulx, Ottawa	1988-1989	
1949-1950	Eileen M'Gonigle Gladman, Toronto	1989-1990	
1950-1951	Norma Hackett, Windsor	1990-1991	
1951-1952	Dorothea McDonell, Ottawa	1991-1992	
1952-1953	Percy W. Diebel, Hamilton	1992-1993	
1953-1954	Arthur Savard, Ottawa	1993-1994	
1954-1955	George L. Roberts, Oshawa	1994-1995	
1955-1956	Ruth Clarke, Port Hope	1995-1996	
1956-1957	Rev. Sister Mary Lenore, Belleville	1996-1997	
1957-1958	R. J. Bolton, Peterborough	1997-1998	
1958-1959	Rev. Brother Frederic, Ottawa	1998-1999	
1959-1960	H. O. Barrett, Toronto	1999-2000	
1960-1961	Ruby McLean, Leamington	2000-2001	
1961-1962	Rev. J. H. Conway, London	2001-2002	
1962-1963	E. C. Longmuir, Toronto	2002-2003	
1963-1964	Reg. A. Cozens, Amherstburg	2003-2004	
1964-1965	Marie Duhaime, Welland	2004-2005	
1965-1966	Florence Irvine, Ancaster	2005-2006	
1966-1967	P. F. O'Leary, Brantford	2006-2007	
1967-1968	H. R. Wilson, Peterborough	2007-2008	
1968-1969	J. D. McNabb, Peterborough	2008-2009	
1969-1970	Brother Maurice Lapointe, Ottawa	2009-2010	
1970-1971	Hazel Farr, Simcoe	2010-2011	
1971-1972	Ian J. Fife, Etobicoke	2011-2012	
1972-1973	Rev. J. F. Kavanagh, London	2012-2013	
1973-1974	G. P. Wilkinson, Stratford	2013-2014	
1974-1975	Isabel B. Ward, Pembroke		
1975-1976	Georges Gauthier, Ottawa		
1976-1977	R. Ross Andrew, Ottawa	1944-1974	Nora Hodgins
1977-1978	James J. Carey, London	1974-1985	William A. Jones
1978-1979	Alan Murray, Kitchener	1985-1995	Margaret Wilson
1979-1980	Margaret Beckingham, Mississauga	1995-1996	Pierre Lalonde (intérimaire)
1980-1981	Bro. Jean-Marc Cantin, Ottawa	1996-2003	Susan M. Langley
1981-1982	George V. Meek, Thornhill	2003-2007	Ruth Baumann
		2007-	Rhonda Kimberley-Young

Secrétariat-trésorerie

1944-1974	Nora Hodgins
1974-1985	William A. Jones
1985-1995	Margaret Wilson
1995-1996	Pierre Lalonde (intérimaire)
1996-2003	Susan M. Langley
2003-2007	Ruth Baumann
2007-	Rhonda Kimberley-Young

5

Membres émérites de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

1964

1. The Hon. George A. Drew*
2. Norman McLeod
3. Nora Hodgins
4. Roy F. Bennett
5. Harriett E. Carr
6. Jack W. Cawood
7. Winston Davies
8. Agnes Stephens
9. Clare R. Fallis
10. Adélard Gascon
11. Margaret M. Lynch
12. Mary A. Macdonald
13. E. Arnold Orr
14. Rev. L. K. Pouporé
15. Helen M. Sheppard
16. Roger St. Denis
17. Monsignor B. W. Harrigan
18. J. Ovide Proulx
19. Eileen Gladman
20. Norma Hackett
21. Margaret Drago
22. Percy W. Diebel
23. George L. Roberts
24. E. Ruth Clarke
25. Mother Mary
26. Lenore Carter
27. Robert J. Bolton
28. Brother Frederic (Philippe Faucher)
29. Harry O. Barrett
30. Ruby McLean
31. Rev. J. H. Conway
32. E. Cecil Longmuir
33. Walter Clarke
34. Gabrielle Levasseur
35. L. Dorothy Martin
36. Jean Richardson

37. S.G.B. "Steve" Robinson
38. A. Cecilia Rowan
39. Elizabeth D. Taylor
40. Marion Tyrrell
41. Margaret Bennie
42. Dorothea McDonnell
43. Rev. Edwin C. Garvey
44. Elaine Kniseley
45. Sister Marie Lionel
46. Murdoch McIver
47. Elsie M. Pomeroy
48. Rev. C. L. Siegfried
49. Blanche Snell
50. Sister M. Vincentia
51. Eva K. Walker (Mrs. W.C.A. Young)

51. Thomas Aldcorn
52. James R. Causley
53. J. Harvey Mitchell
54. Corbin A. Brown
55. Alice Ogden
56. Margaret A. Robinson
57. Reginald A. Cozens
58. Marie Duhaime
59. Arthur Savard

1966

60. Sister Charles-Auguste (Simone Gamache)
61. Flora MacDonald
62. D. Arthur McAdam
63. Donald M. Graham
64. Wilfred W. Wees
65. Florence G. Irvine

1967

66. Sister Frances McCann
67. Jean Watson
68. J.R.H. "Arch" Morgan
69. I.M. "Brick" Robb
70. Patrick F. O'Leary

1968

71. Charles Mustard
72. Harvey R. Wilson

1969

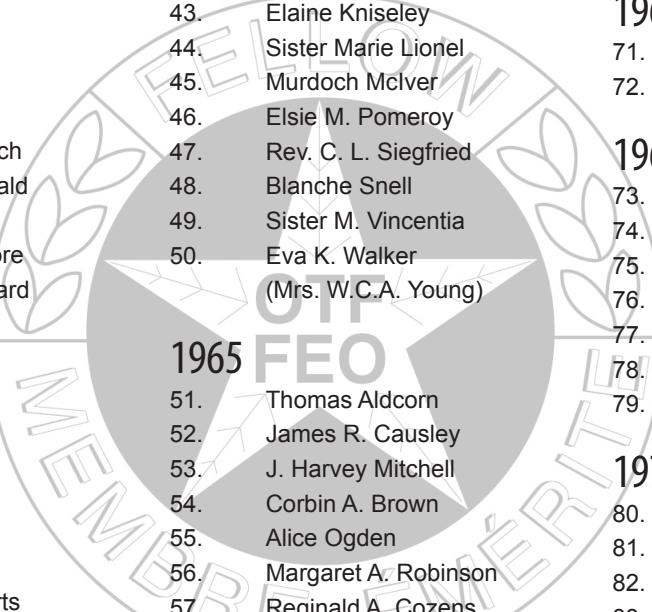
73. Karl Bohren
74. Bruce B. Dawson
75. Ruby C. Kinkead
76. Robert L. Lamb
77. A.E. "Bud" O'Neill
78. Ola Reith
79. James D. McNabb

1970

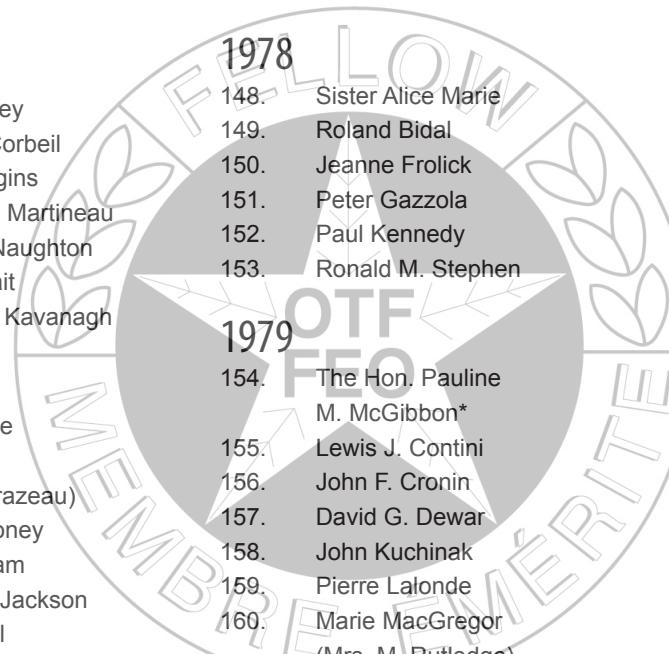
80. Mary C. Babcock
81. Donald S. Felker
82. Margaret Grant
83. Veronica Houlahan
84. Thomas A. Sanders
85. Pearl E. Mowry
86. Harry C. Redfern
87. Sister M. Aloysia
88. Anne-Marie Duchesne
89. Brother Maurice Lapointe

1971

90. Thérèse Bélanger
91. Ruth M. Campbell
92. Laura O. Cook
93. James Cuthbertson
94. Harold B. Dean



1972		137. Marie I. Myers	1981	
99.	Cora Bailey	138. Leo D. Normandeau	173. Hervé Casault	
100.	Omer E. Deslauriers	139. The Hon. Thomas	174. Marc Cazabon	
101.	Ronald E. Edwards	L. Wells*	175. Frank Griffin	
102.	Marion I. Evans	140. Georges Gauthier	176. Betty Hawke	
103.	George E. Flower		177. H. Bryce Warren	
104.	Marie T. Kennedy			
105.	William J. McCordic	141. Derry Byrne		
106.	Donald M. Ritchie	142. Neil Davis		
107.	Alan W. Robb	143. Lucien Hébert		
108.	John R. Rodriguez	144. Edward Minchin		
109.	Robert M. Smith	145. Jacques Schryburt		
110.	Ian J. Fife	146. Reginald H. Soward		
		147. R. Ross Andrew		
1973		1977	1982	
111.	Jean I. Aceti	148. Sister Alice Marie	178. Patricia Carson	
112.	James J. Carey	149. Roland Bidal	179. Jean Coughlan	
113.	Jean-David Corbeil	150. Jeanne Frolick	180. Kathleen A. B. Dyson	
114.	Daryl R. Hodgins	151. Peter Gazzola	181. Mary W. Flynn	
115.	Rev. Jacques Martineau	152. Paul Kennedy	182. James G. Head	
116.	Annabell McNaughton	153. Ronald M. Stephen	183. F.W.D. "Doug" McAndless	
117.	Thomas A. Tait	154. The Hon. Pauline M. McGibbon*	184. Patrick A. Perdue	
118.	Rev. J. Frank Kavanagh	155. Lewis J. Contini	185. Jean V. Stubley	
1974		156. John F. Cronin	186. David L. Tough	
119.	Marie-Thérèse Charlebois (Mrs. M.-T. Brazeau)	157. David G. Dewar		
120.	Robert J. Cooney	158. John Kuchinak		
121.	Lenore Graham	159. Pierre Lalonde		
122.	Robert W. B. Jackson	160. Marie MacGregor (Mrs. M. Rutledge)		
123.	Yvonne LeBel	161. Alan Murray		
124.	Ronald E. Poste	162. Clarence W. Perry		
125.	L. Morris Richardson	163. Tom Taylor		
126.	Gordon P. Wilkinson	164. George H. Waldrum		
1975		1980	1983	
127.	William C. Cunningham	165. Margaret Beckingham	187. Raymond J. Bergin	
128.	Florence Henderson	166. Doreen Brady	188. Robert J. Denis	
129.	Mary Hesser	167. Wilma Dowling	189. David J. S. Hughes	
130.	Kenneth F. Prueter	168. Linda MacKinnon	190. Duncan A. Jewell	
131.	Jeannine Séguin	169. Marguerite Martel	191. André Lécuyer	
132.	Wilbur R. Smalley	170. George V. Meek	192. William R. Menagh	
133.	Isabel B. Ward	171. Owen B. Shime	193. Ada Schermann	
1976		172. Joan Westcott	194. Fred Sweeney	
134.	D. Carl Anderson		195. Ann Thomson	
135.	Frère Jean-Marc Cantin			
136.	Sister Yvonne Desaulniers			
1978		1979	1984	
		154. The Hon. Pauline M. McGibbon*	196. Elizabeth Barkley	
		155. Lewis J. Contini	197. Lois M. Black*	
		156. John F. Cronin	198. Richard A. Dodds	
		157. David G. Dewar	199. Doris Harrison	
		158. John Kuchinak	200. Dan F. McArthur	
		159. Pierre Lalonde	201. Howard Moscoe	
		160. Marie MacGregor (Mrs. M. Rutledge)	202. Serge P. Plouffe	
		161. Alan Murray	203. George Saranchuk	
		162. Clarence W. Perry	204. Margaret Wilson	
1977		1981	1985	
		173. Hervé Casault	205. Jean-Paul Habel	
		174. Marc Cazabon	206. Susan Hildreth	
		175. Frank Griffin	207. T. Ranald Ide	
		176. Betty Hawke	208. L. Brian Kenny	
		177. H. Bryce Warren	209. David J. Lennox	
			210. B. Edmund Nelligan	
			211. Shirley Stokes	
			212. Eugène R. Touchette	



1986

213. L. Burt Cottenden
214. R. G. (Des) Dixon
215. Mary C. Hill
216. Kevin Kennedy
217. Guy Matte
218. Edna Parker
219. Frances Poleschuk
220. A. Kay Sigurjonsson
221. Léon Vigneault

1987

222. James Forster
223. L.-Anne Gagné
224. Alice Grégoire-Bourdeau
225. Colm Harty
226. J. Frank Kinlin
227. Douglas W. Knott
228. Larry Langdon
229. Jeanne Milovanovic

1988

230. Bruce E. Archer
231. Jim Cooney
232. Jacqueline Dennis
233. Carol Dewey
234. T. John Fauteux
235. Ada Hill
236. Gisèle Martel
237. G. Burleigh Mattice
238. Peter R. Norman
239. Patrick O'Neill

1989

240. Rod Albert
241. Maude Barlow
242. Robert M. Buckthorp
243. Elaine Cline
244. Jacques Hallé
245. Suzann Jones
246. David C. Kendall
247. Gertrude MacCrimmon
248. André Pinard
249. Betty Walsh

1990

250. Malcolm Buchanan
251. Joan Byrne
252. Herb Cooney
253. David Eaton

254. Eileen Lennon
255. Sister Sheila McAuliffe
256. Mel McFayden
257. Helen Penfold
258. Beverley Polowy
259. Gérard Raymond
260. Dr. David Suzuki*

1991

261. Guill Archambault
262. Allan Edward Bacon
263. Helen Biales
264. Mary Ellen Carey
265. Noel S. Clark
266. Marie-Reine Forest
267. Richard F. Johnston*
268. Mary Elizabeth Labatt
269. Bill Martin
270. Robert Millaire
271. François Tisi
272. Anne Margaret Wilson

1992

273. Joseph W. Atkinson
274. Sergine Rachelle Bouchard
275. Denyse Brisson
276. Michael Coté
277. Lorne Earl Creighton
278. Claudette Foisy-Moon
279. Mary P. Gunn
280. Victoria Hiebert-Hannah
281. Jack Hutton
282. Susan M.
(Owens) Langley
283. James E. Sparrow

1993

284. Rosemary Brown*
285. J. Frank Clifford
286. Douglas M. Deller
287. Margaret Dempsey
288. J. Antero Elo
289. Laurent Joncas
290. Gene T. Lewis
291. Terry Mangan
292. Horst Schweinbenz
293. Kathryn Soule
294. Zubeda Vahed
295. Monique Yelle

1994

296. Roger Cayer
297. Frank Dillon
298. Thomas William Dunseath
299. Bob Garthson
300. Earl Manners
301. Michael McGinnis
302. Raymond Monette
303. Barbara Sargent
304. Rosemarie Stasios*

1995

305. Edwin Alexander
306. Claudette Boyer
307. Réjean (Reg) Ferland
308. Beverly Gardner
309. Pat Kincaid
310. Jacqueline Levesque
311. Ronald George Merrett
312. Bev Ough
313. Claire Ross
314. Mike Walsh

1996

315. Clifford Berry
316. Michèle Chrétien-Guidolin
317. Albert Dukacz
318. Jim Gardhouse
319. Sheryl Hoshizaki
320. Gail Kingsley
321. Bernard Lefebvre
322. Peter Murphy
323. Ronald Robert
324. Mary Vernon

1997

325. John Campbell
326. Catherine Cazabon
327. Carol Corsetti
328. Margaret Couture
329. Margaret Gee
330. Jeffrey F. Holmes
331. Paul Inksetter
332. Thomas G. Lyons
333. William W. Markle*
334. Roger Régimbal
335. Marlies Rettig

1998	336. Phyllis Benedict 337. Diane M. Chénier 338. Neil Doherty 339. Bernard Éthier 340. William (Bill) Getty 341. Marshall Jarvis 342. Florence Keillor 343. Barbara Kucherka 344. Michele Landsberg* 345. W. Garth McMillan 346. Maret Sädem-Thompson	376. Lise Routhier Boudreau 377. Carolyn Stevens 378. Susan Swackhammer 379. Nancy Wannamaker	2007	414. Claudia Guidolin 415. Jacqueline Jean-Baptiste 416. Lynn Johnston * 417. Donna Marie Kennedy 418. Rhonda Kimberley-Young 419. Peter Lipman 420. Jim McMahon 421. Charlotte Morgan 422. Terri Taggart 423. Hilda Watkins
1999	347. Betty Ann Bushell 348. Diane Chénier 349. Peter Herrndorf* 350. Brad Kuhn 351. Sondra Nesterenko (post humously) 352. Greg Pollock 353. Daniel Racine 354. Pearse Shannon 355. Lorraine Stewart	380. H. Ruth Behnke 381. Gérald Bélisle 382. Maureen Davis 383. Wendy E. Matthews 384. Kathryn McVean 385. Harry Mulvale 386. Charles E. Pascal*	2003	
2000	356. Marilyn Laframboise 357. Diana Tomlinson 358. Richard Prophet 359. Ann Cook Petz 360. Ruth Baumann 361. Ray Fredette 362. Fiona Nelson 363. Raymond Vaillancourt 364. The Hon. William Davis*	387. Mary Gordon 388. Barbara Grizzle 389. Claire Huneault 390. Annie Kidder* 391. Jim McQueen 392. Bruce McWhinnie 393. Reno Melatti 394. Paul Taillefer 395. Susan Thede	2004	424. Ed Chudak 425. Ken Coran 426. Carmaine Hall 427. Sam Hammond 428. Claude Lamoureux* 429. Jan Moxey 430. Bill Reith 431. Ken Thurston 432. Larry Trafford
2001	365. Rachelle Chrétien 366. Jeff Heximer 367. Randy McGlynn* 368. Emily Noble 369. Yvan Roy 370. Beverley Saskoley 371. Jim Smith	396. Diane Balanyk-McNeil 397. Rosemary Clark 398. David Clegg 399. Wayne Cornack 400. Danielle Francis 401. Taylor Gunn * 402. Alain Lamoureux 403. Sheila Vandenberk	2005	433. George (Joe) Lamoureux
2002	372. Tony Andreacchi 373. Jacques Gascon 374. Howard Goldblatt* 375. Paul Howard	404. Gerald Armstrong 405. The Honourable James K. Bartleman * 406. Marie-Élisabeth Brunet 407. Normand Dubé 408. Ron Gugula 409. Donna Lacavera 410. Gail Oleszkowicz 411. Barbara Richter 412. Sherry Rosner 413. Harold Vigoda	2006	434. Wendy Bolt 435. Paul Cavalluzzo * 436. Bernie Dupuis 437. Ruth Kirkham 438. Francine LeBlanc-Lebel 439. Elaine Mac Neil 440. Vivian McCaffrey 441. Benoit Mercier 442. Jim White
			2009	433. George (Joe) Lamoureux
			2010	434. Wendy Bolt 435. Paul Cavalluzzo * 436. Bernie Dupuis 437. Ruth Kirkham 438. Francine LeBlanc-Lebel 439. Elaine Mac Neil 440. Vivian McCaffrey 441. Benoit Mercier 442. Jim White
			2011	443. Christine Brown 444. Elaine Chartier 445. Paul Elliott 446. Murray Gold * 447. Michael Haugh 448. Joan Littleford 449. Rian McLaughlin 450. James Ryan 451. Sandra Sahli 452. Jacques Tremblay

* Non-membre

2012

- 453 Jean-Baptiste Arhanchiague
- 454 Pierre Côté
- 455 Margaret (Marnie) Daly
- 456 Angelo Ippolito
- 457 Anne Lavoie
- 458 Patricia (Pat) McAdie
- 459 Daniel Peat
- 460 Victoria Réaume *
- 461 Maureen Weinberger

2013

- 462 Henri Babin
- 463 Harvey Bischof
- 464 Earl Burt
- 465 Terry Hamilton
- 466 James McCormack
- 467 Mary Morison
- 468 Ann Murphy
- 469 Dr. Samantha Nutt
- 470 Kevin O'Dwyer
- 471 Anne Vinet-Roy



* Non-membre



Janvier 2014